

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... 15

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 40

Date de convocation :  
18 septembre 2023

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 18/09/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents :**

Philippe ARNOULD, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Mandat de procuration :** Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Olivier MARTET à Christophe SONREL, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX

**Absents :** Jocelyne CAREL, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL, Pierre-Jean COURBEY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO

**Secrétaire de séance :** Monsieur Christophe SONREL

Membres présents..... 18  
Absents ayant donné mandat de procuration..... 5  
Absents..... 7  
Votants..... 23

### **Délibération 2023 046**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	5	23	0	0	0

*Procès-Verbal en annexe*

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 07 juin 2023 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant approbation définitive.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité:

- APPROUVE le procès-verbal du 07 juin 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 29 septembre 2023  
Philippe DANIEL,  
Président.

